

avec l'usine en question des arrangements qui permettraient d'employer de la main-d'œuvre locale. L'opposition semble faire beaucoup d'histoires à ce sujet, ce qui prouve une fois de plus qu'elle ne s'intéresse pas à l'Est de l'Ontario. Tout parti qui veut qu'une entreprise ferme ses portes dans une région dont l'économie doit prendre de l'essor a prouvé qu'il se moque des habitants de ces régions, et mes administrés vont connaître l'attitude de l'opposition sur cette question.

Le gouvernement actuel protège les emplois des employés de la Bartaco et de la Haley, et je le remercie des dispositions qu'il a prises. Si ce n'avait été de cela, bien des familles seraient restées sans revenu. De plus, je le répète en dépit des interruptions, j'éprouve les mêmes sentiments envers les autres régions qui doivent envisager des circonstances semblables aux nôtres. Je sais que les gens de la circonscription de Renfrew et une partie de la population de Pontiac, au Québec, sont reconnaissants des mesures prises et je crois que le ministre ne devrait pas revenir sur sa position, même pas d'un pouce. Au nom de la circonscription de Renfrew, je le remercie.

**M. McIntosh:** Le député a parlé de moi dans ses remarques, mais il aurait pu ne pas me citer hors de contexte. Il aurait peut-être pu être aussi obligeant envers moi que je compte l'être envers lui. Je le félicite de protéger les gens qu'il représente. J'ignore s'il était ici, hier soir, pour entendre la réponse du ministre. Je croyais que le ministre de l'Agriculture, chef en puissance du parti libéral, était de Renfrew, et je croyais que l'usine y était située. J'admire les principes humanitaires du député, mais j'aimerais bien qu'il se reporte aux premières phrases de mon discours. J'ai été heureux de l'entendre dire qu'il ne croit pas dans la discrimination.

Si j'ai soulevé la question et fait la comparaison, c'est que j'avais compris que l'usine dans la région du député avait été vendue pour \$1. Hier soir, j'ai demandé au ministre s'il vendrait la salle d'exercice de ma région pour \$1, à seule fin d'éviter toute injustice. Si le député avait été ici hier soir, il aurait entendu le ministre refuser. J'ai demandé à ce dernier pourquoi le gouvernement acceptait de vendre l'usine dans la région du député pour \$1, mais refusait d'en faire autant dans ma région?

**M. Hopkins:** J'invoque le Règlement. Je signale au député de Swift-Current-Maple-Creek que j'étais à la Chambre hier soir.

[M. Hopkins.]

**M. McIntosh:** Je m'excuse.

**M. Hopkins:** J'étais ici au moment de la déclaration, et je tiens à le préciser au cas où mon absence pourrait donner lieu à des suppositions. Le ministre doit rendre compte de ses actes, mais comme je représente ici la circonscription de Renfrew-Nord, j'ai une tâche à accomplir, et c'est pourquoi j'ai tenu à prendre la parole aujourd'hui. La question du député concerne un ministère en particulier et il devrait la lui signaler.

● (5.50 p.m.)

**M. MacInnis:** Je pose la question de privilège. Le député a invoqué le Règlement pour signaler qu'il était présent à la Chambre hier soir. Nous connaissons tous le Règlement. Si l'on a fait, hier soir à la Chambre, une déclaration qu'il voulait contester, c'est hier soir qu'il aurait dû poser sa question de privilège. Si le député était ici hier soir, il aurait dû s'expliquer alors, et non attendre vingt-quatre heures.

**L'hon M. Nicholson:** J'invoque le Règlement. Mon honorable ami n'a pas pris la parole pour s'expliquer sur un fait personnel mais pour participer au débat. En passant, il a relevé une assertion erronée.

**M. MacInnis:** A propos de la question de privilège. Le ministre du Travail devrait être mieux renseigné. Je parlais du Règlement de la Chambre. La question de privilège doit être soulevée immédiatement, non vingt-quatre heures plus tard. L'objection du ministre du Travail ne rime à rien. A mon avis, il devrait retourner en Inde et s'occuper de son travail. Le gouvernement dont il fait partie a indiqué à la population canadienne que le député de Verdun cherche à obtenir son portefeuille. Pourquoi l'honorable représentant ne retourne-t-il pas en Inde?

**M. Hopkins:** Il y a un point que j'aimerais éclaircir avec le député de Cap-Breton-Sud.

**M. MacInnis:** Monsieur le président, on vous a saisi d'un rappel au Règlement. Vous devriez, je pense, rendre une décision à son sujet.

**Une voix:** Quel est votre médecin?

**M. le vice-président adjoint:** Si le député voulait bien reprendre son siège...

**M. MacInnis:** Le député là-bas est encore debout. Adressez-vous plutôt à lui qu'à moi.